Revue de presse
Semaine 45 - 10

SOCIAL

Réforme Retraite (page 2 à 15)

- Les principaux points de la loi sur les retraites
- Le débat pèsera sur l'échéance présidentielle de 2012, estiment les syndicats
- Les gagnants et les perdants d'un conflit hors normes
- La CFDT s'est rachetée une image combative
- Retraites : une victoire au goût un peu amer pour Sarkozy
- L'intersyndicale peine à sortir du conflit des retraites
- Philippe Askenazy : « La réforme des retraites, très rapide, va créer un choc sur le marché du travail »
- Age légal de la retraite: un préretraité d'Arkéa va revenir travailler
- Retraites : la CFDT va indemniser ses grévistes
- La CGT et la CFDT divergent sur l'indemnisation des grévistes

Divers (page 16 à 17)

- CFDT Michelin : « Récompenser l'effort des salariés choletais »
- Le Siècle": Nicole Notat présidente
- Carrefour condamné à payer 400 000 euros

AREVA (page 18 à 25)

- La tension monte autour de l'augmentation de capital d'Areva
- Areva campe face à EDF
- Les syndicats d'Areva craignent un report de l'augmentation de capital
- Alstom-Areva : la guéguerre continue
- Areva veut investir 3 milliards de dollars pour dominer le solaire indien
- GB/Nucléaire: le régulateur a besoin de plus de temps pour examiner l'EPR
- GDF SUEZ : négociations partenariat avec Areva en cours-Cirelli
- Ales. L'EMA signe avec une entreprise du nucléaire

CEA (page 26 à 29)

- Supercalculateur : le CEA passe le pétaflop
- Contamination au tritium: dépollution en cours dans le Val-de-Marne
- Accord Areva/CEA sur le futur réacteur nucléaire Astrid
- Importante contamination radioactive en Île-de-France

DIVERS (page 30 à 32)

- Poweo veut réduire la voilure sur le marché de l'électricité
- "Cool it": pour le climat, pas de panique

SOCIAL

Réforme Retraite

Les principaux points de la loi sur les retraites

Voici les principales mesures de la loi réformant les retraites, validée mardi par le Conseil constitutionnel. Les 13 articles concernant la médecine du Travail ont été censurés, car n'ayant aucun lien par le texte.

AGE LEGAL

Le recul à 62 ans, à l'horizon 2018, de l'âge légal de départ à la retraite est la mesure phare. L'âge légal de départ augmentera progressivement de quatre mois par an, à compter du 1er juillet 2011. La première génération concernée par ce relèvement progressif est celle née après le 1er juillet 1951. L'âge du taux plein (âge auquel est annulée la décote même si la durée de cotisation nécessaire n'est pas atteinte) sera relevé progressivement de 65 à 67 ans de 2016 à 2023.

DUREE DE COTISATION

La réforme maintient le principe en vigueur depuis 2003 d'un allongement progressif de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein en fonction des gains d'espérance de vie. Actuellement de 40,5 ans, cette durée de cotisation doit passer à 41 ans d'ici 2012 et la réforme prévoit qu'elle passera ensuite à 41 ans et un trimestre en 2013.

PENIBILITE

Les salariés qui, du fait d'une situation d'usure professionnelle constatée, ont un taux d'incapacité physique supérieur ou égal à 20% pourront continuer à partir à la retraite à 60 ans. Dans certains cas, un seuil de 10% sera retenu: l'assuré devra alors prouver son exposition à des facteurs de risques professionnels et recevoir l'aval d'une commission. Au total, devraient être concernées 30.000 personnes (sur les 700.000 partant en retraite chaque année).
Les salariés occupant des postes de travail pénibles pourront bénéficier d'un allègement de charge du travail ou d'une compensation de la charge dans le cadre d'accords collectifs de branche.

MESURES EN FAVEUR DES PARENTS ET HANDICAPES

Les parents d'enfants lourdement handicapés soignés à domicile pourront continuer à partir à 65 ans sans décote ainsi que les mères de trois enfants, nées entre 1951 et 1955, ayant arrêté de travailler pour les élever. Idem pour les aidants familiaux et travailleurs handicapés.

CARRIERES LONGUES

Le dispositif, créé en 2003, permettant un départ anticipé à la retraite avant l'âge légal sous réserve de justifier d'une durée de cotisation de deux ans supérieure à celle requise pour le taux plein, est reconduit. Il est élargi à ceux qui ont commencé à travailler à 17 ans. L'âge minimal de départ autorisé passe de 56 à 58 ans pour ceux qui ont commencé à travailler à 14 ans mais la transition vers ces nouvelles règles a été atténuée pendant l'examen de la réforme.

FONCTION PUBLIQUE

Un alignement du taux de cotisation retraite des fonctionnaires sur celui du privé (passage de 7,85 à 10,55%), étalé sur 10 ans, est prévu. La réforme prévoit la fin en 2012 du dispositif qui permet aux fonctionnaires parents de trois enfants avec 15 ans d'activité de partir à la retraite à l'âge de leur choix.

NOUVELLES RECETTES

Le gouvernement compte apporter environ 4 milliards d'euros par an de recettes nouvelles au système de retraite. Il prévoit notamment un nouveau prélèvement sur la dernière tranche de l'impôt sur le revenu et les plus-values de cessions, une hausse des prélèvements sur les stock-options et les retraites-chapeaux.

EGALITE HOMMES/FEMMES

Les entreprises d'au moins 50 salariés pourront être sanctionnées financièrement (1% de la masse salariale) si elles n'ont pas signé d'accord ou plan destiné à résorber les écarts salariaux hommes-femmes.

EPARGNE RETRAITE

La moitié des sommes perçues par un salarié au titre de la participation aux résultats de l'entreprise est, sauf avis contraire dudit salarié, obligatoirement versée sur le Plan d'épargne pour la retraite collectif (Perco). Possibilité pour un salarié d'alimenter de façon individuelle les fonds d'épargne retraite en entreprise.

RETRAITE PAR POINTS

Dès 2013 sera lancée une étude pour préparer une "réforme systémique", qui pourrait se traduire par le basculement vers un régime unifié de retraite par points ou en comptes notionnels.

Le débat pèsera sur l'échéance présidentielle de 2012, estiment les syndicats

PARIS (AP) — Nicolas Sarkozy n'en a pas fini avec les retraites malgré la validation de la loi par le Conseil constitutionnel et la fin du mouvement social. Le gouvernement "a perdu la bataille de l'opinion publique" et cette réforme pèsera dans les débats de société lors de la présidentielle de 2012, estiment les syndicats.

Après un baroud d'honneur le 6 novembre, marqué par une très forte baisse de la mobilisation, l'intersyndicale a décidé, au lieu d'un nouvel appel national à des grèves et à des manifestations, l'organisation d'une journée d'"actions multiformes" le 23 novembre, dont les modalités seront précisées localement.

Pour autant, même si le gouvernement n'a rien cédé sur son projet, les syndicats assurent que ce mouvement n'aura pas été vain.

"Je pense qu'il faut replacer ce mouvement dans le contexte plus général de la crise et des plans de rigueur. Cette loi sur les retraites est aussi une réponse du gouvernement par rapport à la crise", a rappelé le secrétaire général de l'UNSA Alain Olive, interrogé mardi par l'Associated Press.

Et en faisant peser l'essentiel de sa réforme sur les salariés, le gouvernement est apparu "injuste", selon M. Olive. "En gros, cette crise dans laquelle nous n'avons aucun rôle, on nous la fait aussi payer dans le cadre de la loi sur les retraites. Et c'est là que je crois que le gouvernement a perdu la bataille de l'opinion, d'autant plus que malgré la crise les dogmes fiscaux -bouclier fiscal, loi TEPA- n'ont pas été modifiés".

A contrario, "les organisations syndicales dans cette affaire étaient porteuses d'un besoin plus général de justice sociale", a-t-il souligné.

Par ailleurs, s'il y a un échec "puisqu'on n'a pas obtenu ce qu'on voulait", il est "tempéré parce que toute une série de questions posées -emploi des jeunes, des seniors, pénibilité- on les retrouve aujourd'hui dans l'opinion publique. Cette loi nous fait déjà rentrer dans la phase 2012 car on discute d'éléments essentiels du pacte social qui nous projettent déjà dans le débat de la présidentielle".

"Le gouvernement a perdu la bataille des idées. Il n'a pas réussi à convaincre qu'il fallait travailler plus longtemps, tout en étant incapable de répondre au chômage des jeunes et des seniors", juge de son côté la secrétaire générale de la FSU Bernadette Groison.

"Ce dossier va peser à long terme car ça fait longtemps qu'on n'avait pas eu un mouvement social d'une telle ampleur et d'une telle durée", a-t-elle ajouté à l'AP. "Je pense que les salariés vont être sensibles aux débats et aux propositions de la présidentielle. L'engagement des organisations syndicales a créé des attentes et aucun parti politique ne peut faire fi de ce qui a émergé depuis des mois".

"On savait que le retrait était un objectif quasiment inatteignable et que les Français jugent qu'une réforme est nécessaire", a expliqué pour sa part Jean-Louis Malys, secrétaire national de la CFDT, interrogé par AP. "Mais on a réussi à montrer le caractère injuste et inefficace de cette réforme qui ne règle rien. Le dossier retraites ne pourra plus jamais être évoqué sans qu'on parle des inégalités, des parcours professionnels, de l'emploi des jeunes, de la nécessité d'une réforme mais une réforme pérenne et juste".

Dans un communiqué, la CFDT rappelle par ailleurs que la loi prévoit "un débat national portant sur une réforme globale du système à partir du début de l'année 2013". La CFDT estime que "cela fait des retraites un des sujets incontournables des années à venir".

"La loi est votée, sa promulgation est imminente, mais de nombreuses concertations encore à venir devrons nous permettre d'atténuer ses effets négatifs", juge de son côté le président de la CFTC Jacques Voisin dans un communiqué. Et de citer la prise en compte de la pénibilité, l'emploi des jeunes et des seniors, les chômeurs en fin de droits, les carrières longues.

Pour M. Voisin, "ces concertations à venir, devrons nous permettre de restaurer le dialogue social sérieusement affecté par l'attitude du gouvernement". AP

god/sb

08/11/10 | 03:00 | mis à jour à 12:38 | **Derek Perrotte**

Les gagnants et les perdants d'un conflit hors normes

ECRIT PAR

Derek PERROTTE

La CFDT s'est rachetée une image combative

Les réformes des retraites se suivent et ne se ressemblent pas pour la CFDT. Sortie vilipendée, divisée et isolée de celle de 2003, elle apparaît comme la principale gagnante du conflit côté syndical. A défaut de retrait du texte, auquel elle n'a jamais cru, elle se console par l'obtention de gestes sur la pénibilité et l'engagement dans la loi de réfléchir à une réforme systémique en 2013. Une forme de reconnaissance de sa capacité de proposition. Sa participation active aux défilés lui garantit en outre un retour serein dans les entreprises. Elle n'aura pas, cette fois-ci, à affronter les accusations de trahison, même si François Chérèque, en tendant la main au Medef sur l'emploi des jeunes avant la fin formelle du conflit et en déclarant vendredi qu'on *« allait s'éloigner petit à petit »* du sujet des retraites, a pu agacer la CGT. La centrale ressort pacifiée en interne après avoir pris soin d'acter sa position précise lors de son congrès de juin. Elle en a aussi profité pour se réconcilier avec le PS. Un autre signe qu'après avoir fait infuser ses idées dans le débat ces derniers mois, elle mise sur la réouverture du dossier après 2012.

D. P. D. P. D. P. D. P. PAUL MOLGA STÉPHANE DUPONT

La CGT a montré sa capacité d'action… et ses limites

En fournissant le gros des bataillons des défilés et en orchestrant les actions les plus marquantes, dans les raffineries, la CGT a confirmé sa capacité d'action. Bernard Thibault, fort d'une entente maîtrisée avec François Chérèque et d'un discours finement dosé, a tenu ses deux objectifs : se poser en leader d'une contestation record tout en poursuivant le recentrage de sa centrale, symbolisé par son refus d'appeler au retrait pur et simple du texte. Bémol : la CGT n'a pas vraiment réussi à apparaître comme une vraie force de proposition et l'atterrissage du conflit est plus dur à gérer pour elle. La méthode adoptée (consultations permanentes des fédérations et initiatives des grèves laissées au terrain) par Bernard Thibault lui a permis de garder le mouvement sous contrôle et de contenir un regain trop net de la contestation interne des bastions les plus conservateurs. Reste que la base quitte le conflit sur le constat amer que ses efforts seront restés vains. C'est pourquoi, pour valider sa stratégie, Bernard Thibault souligne que les adhésions à la CGT seraient en plein essor : 8.500 enregistrées depuis le 1er septembre.

A trop jouer la carte de l'isolement, FO a été inaudible

Ni dedans ni en dehors et, au final, nulle part : à se positionner à la bordure de l'intersyndicale, Jean-Claude Mailly a peiné à se faire voir et entendre, malgré la présence de ses troupes dans les rues. Dans le prolongement des tensions nées de la réforme de la représentativité, le binôme Chérèque-Thibault a étouffé FO en prenant les rênes du conflit et en occupant l'espace médiatique. Ce qui n'était pas forcément pour déplaire au leader de FO, soucieux de cultiver sa différence et qui a semblé s'exclure tout seul des concertations en appelant d'emblée au retrait du texte. Ce qui n'a pas incité l'exécutif à lui prêter de l'attention. Persuadé depuis le début que la partie était injouable, FO aura surtout cherché à se préserver des coups. Sa position radicale, à base d'appels récurrents à une grande grève, visait avant tout à rejeter sur les autres syndicats la responsabilité de l'échec, comme en témoigne la déclaration de Jean-Claude Mailly, samedi, regrettant *« un certain gâchis dans la conduite du mouvement »*. Dans l'espoir de récupérer une partie des troupes déçues chez ses concurrents. Un pari bien incertain.

Le Medef a laissé passer l'orage

Se sachant peu audible auprès des manifestants et de l'opinion, le Medef sera resté prudemment en retrait des débats au coeur du conflit. Laurence Parisot n'a cessé d'apporter son soutien au gouvernement mais a limité et mesuré au maximum ses interventions pour ne pas envenimer une situation sociale dont les conséquences commençaient à peser sur l'activité. Le Medef a laissé à la CGPME, spécialiste confirmé de l'exercice, le soin de s'outrer des grèves et des manifestations à répétition. Adoptant la tactique des petits pas, elle a salué la réforme comme un *« compromis », « fruit d'un très long travail »*, quand Jean-François Roubaud, son homologue de la CGPME, a dénoncé une *« réformette »* n'allant pas assez loin dans le report des âges de départ. Le plus dur débute toutefois pour le Medef après qu'il s'est empressé d'accélérer la sortie de crise en saisissant la perche tendue par la CFDT de négocier sur l'emploi des jeunes et des seniors. Les syndicats comptent désormais s'appuyer sur la contestation sociale pour pousser le patronat à des gestes sur de nombreux dossiers. Mais les dossiers à venir ne seront pas simples à gérer.

Crédit politique, activité du port, image : Marseille perd gros

Les conséquences des grèves seront lourdes à Marseille où la surenchère syndicale sur le port, les trottoirs, dans les crèches, les cantines et les transports a brisé la confiance de la population dans les élus, accusés de n'avoir pas su remettre de l'ordre. Cette *« carence de pouvoir, de dialogue et de volonté »*, dénoncée à droite comme à gauche, fait craindre le pire au monde économique à l'aube d'une période cruciale où la cité doit accueillir le Forum mondial de l'eau (2012) et être capitale européenne de la culture (2013). D'autant que Marseille a perdu au passage le bénéfice d'années de renouveau médiatique à l'international. Yves Moraine, président du groupe UMP à la ville de Marseille, dénonce *« un attentat contre l'image de la ville »*. Le patronat, qui craint des dépôts de bilan en chaîne parmi les 3.000 entreprises dépendant du port, a chiffré le coût du blocage à plus de 800 millions d'euros. Et l'avenir du port est hypothéqué :

nombre d'armateurs et d'affréteurs y ont vu la grève de trop et déroutent des dizaines de lignes vers les ports de Gênes, de Barcelone et d'Europe du Nord.

Combatif, le PS ne réussit pas à se poser en alternative crédible

Présents, comme samedi, dans toutes les manifestations, très pugnaces au Parlement, les leaders socialistes ont fait montre d'une belle combativité contre la réforme des retraites. *« Jusqu'au bout, nous nous serons battus sur la provocation de cette loi »*, a insisté ce week-end Martine Aubry. A la faveur du mouvement social, le PS a aussi ressoudé ses rangs malgré quelques couacs et a retissé des liens étroits avec les grandes centrales syndicales. Et, en insistant sur le caractère *« injuste »,* selon eux du texte, les socialistes estiment avoir fait perdre à Nicolas Sarlozyla bataille de l'opinion. Mais ils ne l'ont pas gagnée pour autant. Leur contre-projet de réforme n'a pas convaincu. *« Si les Français sont en colère contre Sarkozy, ils sont encore sceptiques à l'égard du PS »,* admettait hier dans « Le Parisien », le député Manuel Valls. De fait, 71 % d'entre eux ne croient pas à un retour à 60 ans de l'âge légal, comme le promet le PS, selon un sondage Ifop publié ce week-end par le « JDD ». Et 64 % considèrent, dans cette même enquête, au sujet du passage aux 62 ans, qu'*« il fallait bien en passer par là »*.

08/11/10 | 03:00 | mis à jour à 12:38 | Cecile Cornudet

Retraites : une victoire au goût un peu amer pour Sarkozy

Face à la démobilisation de la rue, le chef de l'Etat tente, prudemment, de s'appuyer sur la réforme des retraites pour lancer la « seconde étape » de son action. Présidence du G20, remaniement, nouvelle feuille de route : le quinquennat est à un tournant.

ECRIT PAR

Cecile CORNUDET

Nicolas Sarkozy et François Fillon côte à côte demain à Colombey-les-deux-Eglises pour le 40e anniversaire de la disparition du général de Gaulle : l'image est symbolique de la nouvelle étape qu'entend désormais écrire le président de la République. Celle d'une certaine continuité, puisque François Fillon semble bien parti pour rester à Matignon après le remaniement. Celle d'une poursuite de la réforme au nom du *« devoir »*, de l'*« intérêt général »*, puisque tel sera le thème du discours que prononcera le chef de l'Etat.

Au terme de deux mois de conflits durs sur les retraites, la majorité tente de capitaliser sur la réforme du système par répartition qui a été votée il y a dix jours. Mais prudemment. Mot d'ordre a été donné de ne pas crier victoire, même si le bras de fer social est quasiment terminé, la mobilisation de samedi ayant été en net reflux. Tout au plus à l'Elysée, on souligne que la

« bataille de l'opinion n'a pas été perdue » : la réforme était douloureuse, mais 64 % des Français estiment qu'il fallait en passer par là, si l'on en croit le sondage Ifop publié hier par « Le Journal du dimanche ».

Formellement, le chef de l'Etat a tenu son objectif, et a fait passer sa réforme sans la brader. Mais les conditions de son succès ont de fortes chances de laisser des traces politiques : aidée par l'affaire Woerth-Bettencourt, l'opposition a, tout au long du conflit, collé à la politique du chef de l'Etat un adjectif, *« injuste »*, dont il aura du mal à se débarrasser. Sa cote de popularité, au plus bas, n'a pour l'instant absolument pas bénéficié de sa détermination sur les retraites. Cette réforme, qui devait clore en beauté le quinquennat avant la campagne pour 2012, sera finalement suivie d'autres dossiers. *« J'agirai jusqu'au bout »*, n'a eu de cesse d'affirmer Nicolas Sarkozy depuis septembre.

Reste à savoir sur quoi. Le chef de l'Etat met la dernière main au double dispositif censé lui permettre de reconquérir l'opinion d'ici à 2012. Le premier est international. La France prend en fin de semaine à Séoul, et pour un an, la présidence du G20, dont Nicolas Sarkozy attend beaucoup pour se *« représidentialiser »*, selon le terme de ses conseils. Pendant deux mois, il va multiplier les consultations, comme il l'a fait la semaine dernière avec le président chinois, avant de détailler ses priorités au mois de janvier 2011.

Trois défis majeurs à relever

Le second est intérieur. Nicolas Sarkozy ne devrait désormais plus tarder avant de remanier ses équipes et lancer sa « seconde étape » annoncée en mars, après les élections régionales. Il attend notamment la décision du Conseil constitutionnel sur les retraites (après saisine du PS) qui devrait intervenir cette semaine ou en début de semaine prochaine. S'il ne change pas de Premier ministre et refuse tout *« virage »* dans son action, Nicolas Sarkozy semble vouloir diminuer le nombre de ses ministres, faire entrer quelques têtes nouvelles, changer la direction de l'UMP (Jean-François Copé tient la corde), remanier son équipe à l'Elysée, et adopter lui-même une posture plus sereine, *« au-dessus de la mêlée »*.

Avec à la clef plusieurs interrogations : cela suffira-t-il à signifier l'idée d'un changement à la tête de l'Etat ? Cela permettra-t-il de mettre fin aux rivalités et aux tensions qui se sont exacerbées ces derniers jours au sein de la majorité ? Une opinion à reconquérir, une famille UMP à réunir, un projet à reconstruire : le chef de l'Etat, qui aime les défis, en a trois majeurs devant lui pour les dix-huit mois qui le séparent de 2012.

CÉCILE CORNUDET

L'intersyndicale peine à sortir du conflit des retraites

Le Monde pour Le Monde.fr | 09.11.10 | 17h04 • Mis à jour le 09.11.10 | 17h08

- 12

Le net reflux de la participation aux manifestations du samedi 6 novembre contre la réforme des retraites a fait son œuvre : l'intersyndicale a décidé d'appeler à une mobilisation multiforme et décentralisée, le 23 novembre, et de confier aux syndicats de terrain le soin d'en arrêter les modalités précises (rassemblements, manifestations, meetings, arrêts de travail…). Elle tire ainsi les conséquences de l'essoufflement d'un mouvement qui, malgré une série de mobilisations massives, ne peut se prévaloir d'aucun résultat concret.

La loi portant réforme des retraites, et le relèvement des bornes d'âge à 62 et 67 ans, a été votée par le Parlement et doit être sous peu promulguée après sa validation, mardi 9 novembre, par le Conseil constitutionnel. Dans ces conditions, la mobilisation du 23 novembre, la neuvième en deux mois et demi, pourrait bien être le dernier rendez-vous unitaire sur les retraites, même si l'intersyndicale peine à le reconnaître.

L'affaiblissement progressif de la contestation. Est-ce un effet du vote du Parlement ? Ou, plus prosaïquement, des trombes d'eau qui se sont déversées samedi sur de nombreux manifestants ? La huitième journée d'action contre la réforme a été bien moins suivie que les précédentes. La police a recensée 375 000 manifestants, la CGT 1,2 million. Ce n'est pas ridicule, mais c'est loin des records enregistrés en octobre (de 1,23 million à 3,5 millions de manifestant, selon les sources).

La journée du 23 novembre qui, de l'avis du numéro deux de l'UNSA, Jean Grosset, sera à *"géométrie très variable"*, devrait confirmer cette tendance à l'essoufflement, voire à l'effilochage. L'intersyndicale, réunie lundi soir au siège de la CGT, a préféré prendre ce risque plutôt que provoquer un clash avec la direction de la centrale ouvrière qui ne veut pas abandonner la bataille des retraites, et aboutir à une rupture.

Une polémique sur la conduite du mouvement. L'unité syndicale, toutefois, se fissure. Force Ouvrière qui, depuis le début de la mobilisation, a un pied dans l'intersyndicale et un pied à l'extérieur, s'est officiellement désolidarisée de cette dernière. Son secrétaire général, Jean-Claude Mailly, s'en est pris, samedi 6 novembre, à la stratégie de la CGT. Il a accusé implicitement la direction cégétiste d'avoir freiné le mouvement en n'appelant pas, comme FO le souhaitait, à une grève générale de 24 heures.

Bernard Thibault a réagi d'autant plus vivement à ses critiques qu'elles sont partagées, en interne, par une partie de ses troupes. Il a pointé en retour les *"erreurs"* de FO, qui *"cherche à diviser le mouvement"*. *"Ils ont fait une erreur en étant à côté dès le départ, maintenant ils cherchent à rattraper le temps passé en se présentant comme étant les plus radicaux"*, a répliqué, à distance, le secrétaire général de la CGT.

Les dissensions de l'intersyndicale. FO et la CGT ne sont pas les seuls syndicats en désaccord. Au fur et à mesure que la mobilisation décélère, les dissensions au sein de l'intersyndicale apparaissent de plus en plus nettement : entre le pôle radical constitué de Solidaires et, par intermittence, de la FSU, et le pôlé réformiste, composé de la CFDT, de l'UNSA, de la CFTC et de la CFE-CGC, la centrale dirigée par M. Thibault oscillant, au gré de ses contradictions internes, entre l'un et l'autre.

Lundi soir, la CFTC et la CFE-CGC ont elles aussi décidé de *"sortir des manifestations"*, estimant ce mode d'action inadapté à l'évolution de la situation. La diminution, de 8 à 5, du nombre d'organisations impliquées dans l'intersyndicale illustre, à elle seule, les difficultés de cette dernière.

Le syndicalisme dans l'impasse. Le conflit des retraites, même s'il a permis de mesurer l'audience des syndicats et leur sens des responsabilités, n'en constitue pas moins un échec pour le syndicalisme. Hormis quelques aménagements marginaux, celui-ci n'a rien obtenu, que ce soit par la proposition ou par la négociation. Cet échec place en situation délicate la CGT et la CFDT - l'une et l'autre ont cherché à jouer sur ces deux registres - et au-delà, l'ensemble des syndicats.

Sorti vainqueur de cette affaire, le président de la République doit désormais confier à celle ou à celui qui prendra la succession officielle de Raymond Soubie, son conseiller social, le soin de renouer les fils du dialogue. Ce ne sera pas une mince affaire.

Claire Guélaud

26/10/10 | 05:00 | mis à jour le 27/10 à 17:45 | **Frederic Schaeffer**

PHILIPPE ASKENAZY ÉCONOMISTE, DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS

Philippe Askenazy : « La réforme des retraites, très rapide, va créer un choc sur le marché du travail »

RECUEILLI PAR

Frederic SCHAEFFER

La réforme des retraites fait craindre aux jeunes que le départ retardé des seniors leur ferme encore plus les portes de l'emploi. Cette crainte est-elle fondée ?

Sur le long terme, cette réforme des retraites n'handicapera pas l'accès des jeunes à l'emploi. En revanche, elle participera à une montée du chômage des jeunes et des seniors au cours des prochaines années. Concernant les jeunes, la difficulté ne viendra pas du secteur privé mais du public : dans les trois fonctions publiques, qui représentent un cinquième de l'emploi salarié en France, les recrutements se font principalement pour remplacer des départs à la retraite. C'est un marché fermé qui fait que toute personne qui ne part pas empêche une personne de rentrer. Le fait qu'un senior reste deux ans de plus devrait ainsi faire baisser de 20 % les recrutements d'agents au cours des dix ans à venir. Cela fait de l'ordre de 30.000 postes de moins par an pendant une dizaine d'années. Cela peut paraître peu dans l'absolu, mais cela va être très concentré sur une seule classe d'âge. C'est donc un important débouché pour les jeunes qui va encore plus se tarir.

Et concernant l'emploi des seniors ?

C'est, cette fois, dans le secteur privé que le risque est significatif. Si reculer l'âge de départ pour un fonctionnaire se traduit effectivement par un senior maintenu en emploi, la mécanique est bien plus complexe dans le privé. Trop d'entreprises ont pris l'habitude de se séparer très tôt des salariés, parfois dès 55 ans. Pendant de longues années, les politiques publiques ont multiplié les dispositifs de retraite anticipée dans l'idée de laisser la place aux jeunes. Cette culture du départ anticipé est maintenant profondément ancrée tant du côté des chefs d'entreprise que des salariés. Changer les comportements et les organisations prendra du temps. Les entreprises vont devoir profondément revisiter la gestion de leurs ressources humaines et des programmes de formation : jusqu'à présent, elles investissaient peu sur un salarié au-delà de 45 ans. Il est donc probable que les entreprises continuent d'embaucher des jeunes sans pour autant conserver l'emploi des seniors pendant quelque temps.

Pourquoi êtes-vous optimiste à plus long terme ?

A brève échéance, la question du partage du travail se pose d'autant plus que nous sortons à peine d'une profonde crise économique. Si le chômage a peu progressé en Allemagne pendant cette crise, c'est bien parce qu'il y a eu des accords de réduction de temps de travail pour éviter les licenciements. Mais, sur le long terme, cette idée malthusienne qui est que le marché du travail est un gâteau qui se partage ne tient pas. De nombreux travaux ont, par exemple, montré

qu'une vague d'immigration renforçait la concurrence sur le marché du travail pour les immigrés plus anciens, mais était à terme nettement créatrice de richesses. De même, quand un senior travaille, il crée de l'activité. Concernant le cas français, la réforme actuelle s'étend jusqu'en 2023. Dans la fonction publique, à cette date, la transition sera achevée et le rythme des départs - et donc des embauches -reprendront. Dans le privé, on peut espérer que les entreprises auront alors revu la gestion de leurs ressources humaines et seront en capacité de maintenir les seniors en emploi.

Quelle solution auriez-vous souhaitée ?

Le projet de réforme actuel est très rapide et ne permettra pas de lisser dans le temps le choc créé sur le marché du travail. Il y aura donc un impact sur l'emploi durant la première décennie. Une plus grande progressivité est une des revendications de la CFDT. Les mêmes débats se font jour en Grande-Bretagne avec la réforme Cameron. Pour les hommes, l'âge du taux plein pour la pension d'Etat sera porté de 65 ans à 66 ans en 2020 et 67 ans dans les années 2030. Cette mise en place progressive laissera le temps aux structures de s'adapter pour les métiers « masculins ». Mais, pour les femmes, l'âge de liquidation sera rapidement porté de 60 ans à 66 ans dès 2020, faisant craindre un choc énorme sur l'emploi féminin.

PROPOS RECUEILLIS PAR

Age légal de la retraite: un préretraité d'Arkéa va revenir travailler

(AFP) – le 12/11/10

BREST — Un employé du Crédit mutuel Arkéa (Crédit mutuel de Bretagne), en pré-retraite depuis août, va devoir retourner travailler quelques mois fin 2011 pour atteindre l'âge légal de la retraite qui passe progressivement de 60 à 62 ans depuis que la loi a été promulguée.

"Je ne peux faire valoir mes droits à la retraite qu'à 60 ans et 4 mois" pour les personnes nées en 1951, a déclaré à l'AFP Roger Le Bris qui fait toujours partie des effectifs de l'entreprise et va devoir reprendre un poste à la banque bretonne.

Agé de 59 ans, le préretraité avait signé dans l'entreprise un compte épargne temps, "Cap avenir", régulièrement approvisionné par des RTT et des congés, qui lui a permis d'anticiper son départ d'un an, le 4 août dernier.

"Mais Sarkozy est intervenu. La loi est applicable aux personnes nées à partir du deuxième semestre 1951", a déclaré M. Le Bris.

"J'attends de voir ce que l'entreprise va nous proposer. La motivation est un peu derrière maintenant et l'entreprise est aussi embêtée que nous", a-t-il souligné.

Pour cet habitant du Conquet, proche de Brest, ancien permanent CFDT du Crédit mutuel de Bretagne, cette loi a été "bâclée". Il aurait fallu, selon lui, supprimer le seuil de l'âge légal du départ à la retraite et ne retenir que les annuités.

"Quand j'aurai 60 ans, je totaliserai 164 trimestres, un de trop. Je ne me retrouverais pas dans cette situation ridicule de devoir revenir pour quatre mois après un an d'absence" si ce seuil de l'âge légal de départ à la retraite avait été supprimé, a-t-il affirmé.

"Tous nos calculs sont faussés", a affirmé de son côté la direction d'Arkéa. Elle précise que les 60 salariés concernés se retrouvent "suspendus" durant 4, 8 ou 12 mois entre la fin de leurs congés payés et leur retraite.

L'entreprise a proposé aux employés en dispense d'activité, dont certains depuis 18 mois et remplacés depuis, de revenir travailler en une ou plusieurs fois, ou d'accepter un congé sans solde sans rupture du contrat de travail et maintien des cotisations aux régimes de retraite.

"On peut comprendre que des gens n'aient pas envie de revenir. Mais si un salarié quitte l'entreprise pour une autre raison que la retraite, il perd ses indemnités de fin de carrière de trois mois de salaire", a expliqué la DRH d'Arkéa, Marie-Antoinette Tanguy.

La loi réformant les retraites, qui reporte de 60 à 62 ans l'âge légal de départ (de 65 à 67 ans pour percevoir la retraite à taux plein), a été promulguée par le président Nicolas Sarkozy et publiée mercredi au Journal Officiel, après avoir été validée mardi par le Conseil constitutionnel.

Le groupe bancaire breton, qui emploie 8.200 personnes, a atteint un niveau d'activité jamais enregistré en 2009 avec un produit net bancassurance (PNBA) à 1,347 milliards d'euros, en hausse de 25% par rapport à 2008

Les Echos le 12/11/10 | 17:58 | mis à jour à 19:29 | Derek Perrotte

Retraites : la CFDT va indemniser ses grévistes

La CFDT va piocher dans sa caisse nationale d'actions sociales, une cagnotte qui contient aujourd'hui pas moins de 100 millions d'euros. La centrale versera 18 euros par jour de grève à ses adhérents grévistes.

ECRIT PAR

Derek PERROTTE

Les ex grévistes devront toutefois patienter : cette décision doit être formellement validée par le conseil national, qui ne se réunira que mi-février. Le bénéfice du dispositif sera réservé aux adhérents depuis plus de six mois, avec une aide forfaitaire de 18 euros par jour de grève, agrémenté d'un délai de carence de deux jours. Un salarié ayant cessé le travail cinq jours se verra ainsi aidé pour trois jours (54 euros). Dans l'attente des remontées du terrain, la CFDT dit n'avoir *« pas de visibilité »* sur le nombre de bénéficiaires et le coût.

La CGT prépare elle aussi des gestes de soutien. Elle ne dispose pas d'une caisse permanente mais a créé mi-octobre un fonds exceptionnel de « solidarité lutte retraites », alimenté par les

seuls dons de sympathisants ou adhérents. Le comité confédéral national, qui se réunira après-demain, doit décider de l'utilisation de ce fonds, dont le montant n'est pas communiqué. *« Il sera redistribué au terrain*, assure-t-on à la confédération, sans précision sur les modalités. *Certaines sections, dans les raffineries notamment, ont aussi bénéficié sur le terrain de dons directs. On va faire le poin t. » Vendredi, la CGT Total a indiqué que l'ensemble des fonds reçus sera reversé à tous les grévistes, y compris les non adhérents à la CGT.*

DEREK PERROTTE

Politiques 12/11/2010 à 18h55

La CGT et la CFDT divergent sur l'indemnisation des grévistes

Francois Chérèque et Bernard Thibault lors d'une manifestation contre la réforme des retraites, le 6 novembre 2010 à Paris. (AFP Miguel Medina)

Les syndicats CGT du groupe Total ont annoncé vendredi que les fonds récoltés en solidarité avec les salariés des raffineries qui ont cessé le travail durant 18 jours contre la réforme des retraites seront reversés à tous les grévistes. La CFDT a quant à elle prévu d'indemniser ses seuls adhérents grévistes, à hauteur de 18 euros par jour non travaillé, et avec ses propres fonds.

La CGT indemnise l'ensemble des travailleurs

«L'ensemble des fonds reçus» en solidarité *«servira intégralement à compenser les heures de grève des salariés grévistes, qu'ils soient adhérents ou non d'une organisation syndicale»*, a affirmé dans un communiqué Charles Foulard, coordinateur CGT du groupe Total (6 raffineries sur 12 en métropole).

Charles Foulard souligne que *«des fonds de solidarité»* en faveur des grévistes dans les raffineries continuent d'affluer - *«plusieurs comptes bancaires spécifiques ont été mis en place»* - et un chiffrage sera rapidement établi. *«Un minimum d'heures de grève, non indemnisées, sera fixé dans chaque établissement»* le cas échéant intersyndicalement, ajoute-t-il en assurant *«la traçabilité et la transparence»* de l'opération.

«Contrairement à la pratique exprimée par certaines organisations syndicales, la solidarité financière à la CGT doit servir l'ensemble des travailleurs en grève et non ses seuls

adhérents», ajoute-t-il, en allusion à la CFDT qui envisage au niveau national d'indemniser les jours de grève de ses adhérents, à partir de sa propre réserve.

La CFDT ne le fait qu'avec ses adhérents

La CFDT qui a prévu d'indemniser ses adhérents pour le mouvement contre la réforme des retraites, à hauteur de 18 euros par jour de grève, n'a encore *«aucune visibilité»* sur la somme que cela peut représenter mais sa réserve devrait lui permettre d'y face, selon sa trésorière.

Fin octobre, Anousheh Karvar a indiqué que la centrale, qui dispose d'une réserve de plus 100 millions d'euros, accumulée au fil des ans, avait lancé le processus d'indemnisation de ses adhérents qui ont fait grève contre la réforme des retraites. La caisse est abondée par les cotisations des adhérents et *«c'est leur argent que nous leur rendons»*, a précisé la trésorière en soulignant que la solidarité avec les grévistes non encartés s'organise au niveau local.

La procédure d'indemnisation *«existe depuis 1974»* mais, selon les statuts, elle doit concerner les seuls mouvements *«internes aux entreprises»*, mais la confédération a décidé à titre *«exceptionnel»* de l'étendre au mouvement interprofessionnel sur les retraites, a expliqué Mme Karvar.

(Source AFP

Cholet

CFDT Michelin : « Récompenser l'effort des salariés choletais »

Social mercredi 10 novembre 2010

La reprise économique contraint les salariés à de nouvelles flexibilités du travail et donc à des sacrifices. **« Les salariés ont subi la crise, mais depuis le début de l'année, ils subissent la reprise économique. Les employés de Michelin font des efforts pour produire plus de pneus. Nous étions en 3x8, nous allons passer en 4x8. Travailler 6 jours sur 7 au lieu de 5 jours sur 7. Le travail le dimanche revient très fort »**, dit le délégué CFDT Yves Obligis.

« Ce travail supplémentaire demande une somme d'efforts aux salariés. À la CFDT, nous estimons qu'ils doivent être récompensés pour les efforts fournis.

Le Siècle": Nicole Notat présidente

AFP
12/11/2010 | Mise à jour : 18:46 Réactions (12)

Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT, succèdera le 1er janvier 2011 à Denis Kessler à la tête de l'association "Le Siècle", a annoncé vendredi l'association dans un communiqué.

"Le Siècle" organise une fois par mois à Paris un dîner de personnalités venues de tous les horizons (politique, économie, presse, social...).
Denis Kessler, PDG du réassureur Scor, était arrivé "au terme de sa troisième année de présidence et n'était pas renouvelable", a précisé le communiqué.

Autour de Nicole Notat, le conseil d'administration a également élu deux vice-présidents, le politologue Olivier Duhamel et Henri Loyrette, président du musée du Louvre. Le trésorier est Marc Tessier, ancien président de France Télévisions, et le secrétaire général Etienne Lacour, directeur de la rédaction de la Société générale de presse

Carrefour condamné à payer 400 000 euros

Publié : jeudi 11 novembre 2010 à 15:09

contre le groupe de distribution devant les prud'hommes de Grenoble.

Carrefour est ainsi contraint de payer une somme allant jusqu'à 3 500 euros à chacun des salariés qui ont réclamé à leur employeur le paiement des temps de pause fixés à hauteur de 5 % du temps de travail.

Le groupe a intégré le paiement des temps de pause dans la rémunération de ses salariés, ce qui a pour effet de faire passer les salaires sous la barre de Smic. Le conseil de prud'hommes de Grenoble a ainsi condamné le distributeur pour "*ne pas avoir respecté les salaires minima garantis par la convention collective*". Le groupe a déjà été condamné à plusieurs reprises pour des faits similaires.

AREVA

La tension monte autour de l'augmentation de capital d'Areva

Source : La Tribune.fr - 12/11/2010 | 13:40

Négociations difficiles avec EDF, volonté de Paris de bloquer la participation du japonais Mitsubishi : la future augmentation de capital d'Areva ne se présente pas sous les meilleurs auspices.

Areva - Evolution du cours de Bourse

Les incertitudes montent autour du projet d'augmentation de capital du groupe public *Areva* spécialiste du nucléaire, opération prévue pour le 16 novembre prochain. Notamment sur la volonté du gouvernement de bloquer la participation du groupe japonais Mitsubishi Heavy Industries (MHI) - à laquelle est très hostile son concurrent tricolore *Alstom*, dont le patron Patrick Kron est depuis longtemps en bisbille avec la présidente d'*Areva*, Anne Lauvergeon.

Le projet d'alliance entre *Areva* et EDF pourraient notamment compliquer les dernières négociations. Un conseil de surveillance du groupe public devrait examiner les offres des candidats potentiels à cette levée de fonds mardi 16 novembre, selon un calendrier dévoilé fin octobre. Le dépôt formel de ces offres est attendu la veille, selon une source proche du dossier.

L'opération, décidée il y a près d'un an et demi, doit permettre à *Areva* de financer une partie de ses investissements. Mais l'Etat a introduit un nouveau paramètre dans ce projet en demandant fin juillet à *Areva* et EDF de nouer une alliance stratégique qui pourrait se traduire par une montée de l'électricien public au capital du fabricant de réacteurs, une fois réalisée l'augmentation de capital de 15%.

Cette perspective pourrait contrarier les autres clients électriciens d' *Areva* et freiner les fonds souverains du Qatar et du Koweït, ainsi que Mitsubishi, pressentis pour participer à la levée de fonds d' *Areva* . Et les valorisations retenues risquent fort de dépendre en partie de la capacité de l'Etat à répondre aux interrogations des investisseurs. "La principale question reste celle du prix. Le souci, c'est qu'il n'y a pas beaucoup d'acheteurs potentiels et que le prix retenu risque d'être plutôt dans le bas d'une fourchette, souvent évoquée, de 1,5 à trois milliards d'euros", selon Alex Barnett, analyste chez Jefferies. "Si l'Etat veut vraiment boucler

la levée de fonds rapidement, on peut s'attendre à tout en termes de valorisation, dans cette fourchette", ajoute-t-il. Selon certains observateurs, la nature du futur partenariat entre EDF et *Areva* devra être précisée pour rassurer les candidats à l'augmentation de capital.

"DINDON DE LA FARCE"

"Si on se met à la place des acheteurs potentiels, surtout des investisseurs financiers comme les fonds souverains, savoir qu'il y aura potentiellement une autre augmentation de capital avec une montée d'EDF constitue une incertitude supplémentaire qui pèse sur la décision finale", estime un analyste basé à Paris.
Selon un autre analyste, également basé à Paris et qui a requis l'anonymat en raison du caractère "politique" du dossier, "si EDF entre au capital et obtient un siège, il y aura potentiellement un impact négatif sur les perspectives de long terme car on peut se dire que des groupes comme E.ON ou RWE pourraient être réticents a signer des contrats avec *Areva* ".
"On voit que chacun pousse ses pions, il y a du 'lobbying' dans tous les sens. Il y en aura forcément un qui sera le dindon de la farce."
L'Etat va en outre devoir expliquer la pertinence de la candidature de MHI face aux réticences exprimées par *Alstom* et EDF, censés être les partenaires naturels d' *Areva* à l'heure où la filière nucléaire française tente de mieux s'organiser à l'international.
Selon une source industrielle, EDF redoute une forme d'entente entre *Areva* et MHI alors qu'il fait appel à ces deux fournisseurs exclusivement pour certains composants nucléaires.

"INTERFÉRENCE POLITIQUE"

Du côté d'*Alstom*, le PDG Patrick Kron a récemment qualifié de "mauvaise idée" l'éventualité de faire entrer MHI, son concurrent dans les turbines pour centrales, au capital d' *Areva* .
La présidente d' *Areva* , Anne Lauvergeon, a de son côté tenté de désamorcer ces critiques en annonçant que la participation de MHI se limiterait à 2% environ et serait avant tout symbolique.
"On n'en est pas à *Renault*-Nissan", a-t-elle ajouté, alors que le constructeur automobile japonais détient 15% du capital du groupe français.
Certains observateurs estiment que l'Etat devrait surtout profiter de l'augmentation de capital d' *Areva* pour préciser ses projets pour la société, dont il contrôle près de 90% du capital.
"Il y a une grosse interférence politique sur le dossier *Areva* . On ne voit absolument pas de direction claire sur ce que le gouvernement français souhaite faire du groupe", estime un analyste.

Challenge.fr 09.11.2010

Areva campe face à EDF

Les salariés d'Areva organisent cet après midi une conférence de presse au sujet de l'augmentation de capital, véritable arlésienne du groupe nucléaire. Et il est très possible qu'ils soient en service commandés contre EDF. Cela fait en effet 18 mois qu'Areva a lancé cette opération pour boucler son programme de financement de 9 milliards d'euros d'ici à 2012. Et l'entreprise d'Anne Lauvergeon était prête du but, quand le rapport Roussely, donnant très explicitement le leadership de la filière nucléaire française à EDF, a bloqué le processus. Car la première suite concrète du rapport était de faire monter EDF

dans le capital d'Areva, et de doubler au minimum sa part actuelle de 2,5 %. Or, Henri Proglio, PDG d'EDF, ne veut bien entendu pas faire cet effort financier pour les seuls beaux yeux d'Anne Lauvergeon : il réclame donc, comme on dit à EDF, un "alignement d'intérêt" entre la présence au capital d'Areva et à son conseil de surveillance.
Cette exigence – un poste d'administrateur pour environ 5 % au capital – n'a rien d'illogique dans son principe, mais elle se heure à un triple refus : celui du management d'Areva, qui ne veut pas partager avec son premier client son intimité stratégique – comme si Air France s'invitait au capital d'Airbus, aurait même dit Anne Lauvergeon, en forme de comparaison ; celui de la totalité du conseil de surveillance actuel, y compris ses trois représentants salariés, qui ne vont pas se priver de le faire savoir tout à l'heure ; et surtout, ses futurs actionnaires, les fonds souverains koweïtis et qataris, qui ne veulent pas en entendre parler. Comme sur tous les sujets, c'est Nicolas Sarkozy qui tranchera. Sans doute dans l'avion qui l'emmène à Séoul, car cela devra être arbitré avant mardi prochain, date du prochain conseil d'Areva.
Vincent Beaufils

Les syndicats d'Areva craignent un report de l'augmentation de capital

10/11/10 | 07:00 | Thibaut Madelin

ECRIT PAR

Thibaut MADELIN

Les syndicats d'Areva tiennent à ce que l'augmentation de capital annoncée ait bien lieu d'ici à la fin de l'année. *« Il faut mettre un terme rapidement à toutes ses tergiversations et passer à la conquête des nouveaux marchés »*, a déclaré hier Maureen Kearney, secrétaire générale du comité d'entreprise européen du groupe nucléaire. Les salariés craignent un report de plus, voire *« un nouveau montage industriel concocté par l'Etat avec Alstom, Bouygues et EDF »*.

Selon le calendrier officiel, l'Etat attend des offres des fonds souverains du Qatar et du Koweït, ainsi que de l'industriel japonais Mitsubishi, d'ici au 15 novembre. *« Les négociations sont dans la dernière ligne droite,* indique une source proche du dossier. *Mais s'il y a un décalage de quelques jours, il ne faut pas en déduire que l'opération va être en péril . Il y a une flexibilité. »* Celle-ci est toutefois limitée : si les offres étaient remises fin novembre, l'augmentation de capital devrait être décalée au printemps, semble-t-il.

Les négociations portent sur trois aspects : la valorisation du groupe, évalué 12 milliards d'euros en Bourse, la gouvernance et la liquidité des titres. Pour compliquer les choses, EDF et Alstom s'opposent à l'entrée de Mitsubishi chez Areva. Le premier redoute une entente entre ses deux fournisseurs. Le second rappelle que le japonais est son concurrent direct dans la fabrication de

turbines. *« Alstom n'est pas partie prenante à l'augmentation de capital »*, a rappelé jeudi dernier son patron, Patrick Kron. EDF, en revanche, est prêt à y participer.

Selon Bloomberg, l'Etat pourrait du coup procéder en deux étapes : faire entrer cette année les fonds souverains dans le tour de table, et attendre l'an prochain pour les partenaires industriels.

THIBAUT MADELIN, Les Echos

Alstom-Areva : la guéguerre continue

Source : La Tribune.fr - 05/11/2010 | 09:36

Anne Lauvergeon évoque l'entrée à hauteur de 2% dans le capital d'Areva du japonais Mitsubishi Heavy Industries. "Mauvaise idée" réplique Alstom.

Le japonais Mitsubishi Heavy Industries (MHI) pourrait acquérir environ 2% du capital d'*Areva* à l'occasion de la levée de fonds du spécialiste du nucléaire, a déclaré vendredi Anne Lauvergeon, la présidente du directoire du groupe français.

Contrôlé à près de 90% par l'Etat, *Areva* doit procéder à une augmentation de capital de 15%, estimée à un maximum de 3 milliards d'euros, pour financer ses investissements. Des fonds souverains du Qatar et du Koweït sont également pressentis pour participer à l'opération, censée intervenir avant la fin de l'année.

Evoquant MHI, Anne Lauvergeon a déclaré vendredi lors d'un entretien à la radio BFM: "A la japonaise, qu'ils aient une petite participation dans *Areva*, de l'ordre de 2%, est quelque chose de symboliquement fort des alliances futures. On n'en est pas à *Renault*-Nissan, pas du tout."

Selon une source syndicale citée par Reuters, MHI obtiendrait très certainement une participation nettement inférieure à 5% et que le Qatar décrocherait la plus grosse part dans le cadre de l'augmentation de capital du fabricant de réacteurs nucléaires.

Anne Lauvergeon a également jugé infondées les craintes d'*Alstom* à l'égard d'une entrée de MHI, qui est un concurrent du spécialiste français des infrastructures d'énergie dans les turbines pour centrales électriques. "C'est vrai qu'il y a une concurrence entre Mitsubishi et *Alstom* dans (...) les turbines, mais on ne vend pas de turbines, c'est le client électricien qui choisit sa turbine", a déclaré Anne Lauvergeon.

"Pendant que Siemens était actionnaire d'une partie d'*Areva*, on n'a pas vendu de turbines Siemens pour autant. Je crois qu'*Alstom* a des craintes qui n'ont pas véritablement de bases", a-t-elle ajouté.

Patrick Kron, le PDG d'*Alstom*, a de son côté jugé jeudi qu'une entrée de MHI au capital d'*Areva* serait un inconvénient "majeur". " Mitsubishi est un concurrent direct d'*Alstom* et faire rentrer un concurrent direct d'*Alstom* au capital d'*Areva* est une mauvaise idée", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Areva veut investir 3 milliards de dollars pour dominer le solaire indien

Source : La Tribune.fr - 05/11/2010

Depuis son rachat du groupe américain de solaire thermique Ausra, le géant français du nucléaire Areva veut visiblement participer à la course mondiale aux projets solaires massifs, qui fleurissent depuis la Californie jusqu'à l'Afrique du Sud, en passant par le Maroc : c'est en Inde qu'Areva compte investir environ 3 milliards de dollars pour installer des centrales solaires thermiques d'une capacité totale de 1 GW dans les 7 ans qui viennent, révèle la presse indienne, en citant le patron des énergies renouvelables d'Areva, Anil Srivastava.

Depuis son rachat du groupe américain de solaire thermique Ausra, le géant français du nucléaire *Areva* veut visiblement participer à la course mondiale aux projets solaires massifs, qui fleurissent depuis la Californie jusqu'à l'Afrique du Sud, en passant par le Maroc : c'est en Inde qu'*Areva* compte investir environ 3 milliards de dollars pour installer des centrales solaires thermiques d'une capacité totale de 1 GW dans les 7 ans qui viennent, révèle la presse indienne, en citant le patron des énergies renouvelables d'*Areva*, Anil Srivastava.

Coïncidence ? Cette annonce intervient quelques jours après une initiative similaire de Siemens, le groupe allemand qui avait battu *Areva* pour racheter le champion israélien du solaire thermique, Solel. Siemens a décidé d'investir environ 300 millions de dollars en Inde dans les énergies renouvelables, solaire et éolien notamment.

Areva n'a pour l'instant en Inde qu'une petite présence dans les énergies nouvelles, avec des centrales à biomasse de 60 MW. Le groupe français est maintenant en discussion avec des partenaires indiens pour financer ses projets solaires dans le pays et créer une joint-venture qui les construirait, même si aucun accord ne devrait être signé avant 6 mois, a déclaré Anil Srivastava au Business Standard.

Il s'agira de 4 sites de 250 MW chacun, soit une taille comparable aux méga-projets californiens, qui vendront l'électricité produite aux compagnies d'énergie régionales. *Areva* serait déjà en négociation avec les gouvernements des Etats de Gujarat, Madhya Pradesh et Maharashtra. Son projet rejoint notre top mondial des projets solaires thermiques.

Selon Anil Srivastava, devenu en 2009 le patron d'*Areva* Renewables, la branche d'énergies renouvelables du groupe, la construction démarrerait dès la signature des premiers contrats de vente d'électricité, sans attendre que soit pré-vendue la totalité. *Areva* fournirait notamment les turbines des futurs sites.

Le solaire thermique a la cote

Les groupes français s'intéressent décidément au solaire thermique : récemment *Alstom* a débarqué dans le secteur en investissant dans BrightSource, jeune et actif groupe américain qui va construire d'énormes centrales en Californie.
Les centrales solaires thermiques, composées de milliers de miroirs qui renvoient la chaleur solaire vers des tours-réservoirs, dont la vapeur fait tourner des turbines, sont un peu moins chères à construire (pour l'instant) que les centrales photovoltaïques, puisque leur coût de construction est d'environ 3 millions de dollars par mégawatt installé, comme l'avait expliqué *Areva* au printemps, contre 4 millions pour les centrales photovoltaïques. L'installation de 1 GW de solaire thermique par *Areva* représentera donc environ 3 milliards de dollars d'investissement.

Cette technologie intéresse particulièrement l'Inde, qui peut fabriquer elle-même ce genre de centrales, alors qu'elle doit importer les cellules photovoltaïques en silicium.

M. Srivastava a expliqué au Business Standard que les projets solaires d'*Areva* pourraient rapporter un retour sur investissement de 10 à 12%.

Gros potentiel du solaire indien

Les projets du groupe français sont indépendants du très ambitieux plan solaire du gouvernement indien, la National Solar Mission, qui a pour objectif d'installer 10 GW de capacités solaires d'ici 2017, puis 20 GW d'ici 2022, avec des aides fiscales incitatives. Au total, un programme qui représentera des investissements de 70 milliards de dollars, selon les analystes.

Ce programme attire de très nombreux groupes étrangers, bien décidés à rafler les futurs appels d'offre, notamment *Areva*, le fabricant américain de cellules solaires *First Solar* ainsi que son rival chinois Suntech, qui nouent des partenariats avec des groupes indiens.

Tout récemment, le puissant fonds Blackstone a investi 300 millions de dollars dans les projets solaires photovoltaïques indiens du groupe Moser Baer, leader indien des installations solaires et de la fabrication de panneaux.

Autres exemples, le groupe américain Bergamo Acquisition a créé une joint-venture avec un partenaire indien pour construire 6 centrales solaires thermiques de 100 MW chacune. La société Sunborne Energy, soutenue par les fonds américains General Catalyst Partners et Khosla Ventures, prévoit elle aussi des projets solaires dans le pays. Et le groupe américain eSolar prépare également de grandes centrales solaires thermiques en Inde.

Côté Asie, le leader mondial des cellules photovoltaïques Suntech Power Holdings a signé un contrat d'approvisionnement avec Azure Power, l'un des principaux développeurs solaires indépendants en Inde, et son rival taïwanais Motech a lui conclu un contrat avec le groupe indien Solar Semiconductor.

A citer aussi l'allemand AEG Power Solutions qui, avec l'indien Electrotherm, compte installer 100 MW de photovoltaïque en Inde dans les 3 ans.

Parmi les groupes solaires indiens, les plus actifs figurent la joint-venture Tata-*BP*, Tata *BP* Solar, Moser Baer, Solar Semiconductor, IndoSolar, Topsun Solar, Titan Energy, PLG Power, Maharishi Solar, Kotak Urja et Photon Energy Systems.

GB/Nucléaire: le régulateur a besoin de plus de temps pour examiner l'EPR

LONDRES - Les autorités britanniques ont indiqué mercredi que l'évaluation de la sûreté du réacteur nucléaire EPR d'Areva et EDF, et de l'AP1000 de Westinghouse, pourrait prendre plus de temps que prévu, sans pour autant retarder la construction de nouvelles centrales au Royaume-Uni.

La Direction de la santé et de la sécurité (HSE) et l'Agence de l'environnement ont lancé en 2008 un processus d'évaluation de plusieurs concepts de nouveaux réacteurs nucléaires, après le feu vert du gouvernement pour construire une nouvelle génération de centrales atomiques au Royaume-Uni.

Sur quatre modèles de réacteurs initialement à l'étude, deux ont été entretemps retirés et les deux autres - l'EPR des groupes français Areva et EDF, et l'AP1000 de l'Américain Westinghouse (filiale du groupe japonais Toshiba) - sont encore en cours d'évaluation.

L'examen de ces deux modèles de réacteurs devrait être bouclé comme prévu à la mi-2011, mais les autorités ont prévenu, dans un rapport d'étape publié mercredi, que des "travaux" supplémentaires seraient vraisemblablement nécessaires au-delà de cette date pour parachever l'évaluation.

Les autorités ont réaffirmé que les deux modèles lui semblaient susceptibles d'être approuvés, mais que plusieurs problèmes restaient à régler.

Concernant l'EPR, les autorités ont émis des critiques relatives à la sécurité des instruments de contrôle. Elles ont dit mercredi avoir trouvé "très encourageantes" les réponses apportées par EDF et Areva, et devraient être en mesure de s'entendre avec eux sur des modifications.

Quant à l'AP1000, les autorités ont émis des réserves concernant plusieurs structures de l'îlot nucléaire (partie la plus dangereuse d'une centrale), sur lesquelles elles devraient également pouvoir trouver un terrain d'entente avec Westinghouse.

Les autorités ont assuré qu'un éventuel prolongement de l'évaluation n'affecterait aucun des projets existants de construction de nouvelles centrales nucléaires au Royaume-Uni, y compris la centrale dotée de deux réacteurs EPR qu'EDF et Areva veulent construire à partir de 2013 à Hinkley Point, dans le Somerset (sud-ouest de l'Angleterre), en vue d'une mise en service en 2018.

EDF et Areva ont salué ce rapport d'étape dans un communiqué commun, en se disant "rassurés" par l'avancée du processus d'examen, confirmant au passage que le calendrier de construction de la nouvelle centrale à Hinkley Point restait inchangé.

(©AFP / 10 novembre 2010 18h24

GDF SUEZ : négociations partenariat avec Areva en cours-Cirelli

Le nouvel Obs .com 10/11/2010 | 11:51

BERLIN (Dow Jones)--Le directeur général délégué de GDF Suez SA (GSZ.FR), Jean-François Cirelli, a déclaré mercredi que les négociations avec Areva SA (CEI.FR) concernant la conclusion d'un partenariat étaient en cours, et que rien de particulier n'était à attendre avant la fin de l'année.

"Nous sommes actuellement en discussions", a expliqué J.-F.Cirelli à Dow Jones Newswires en marge d'une conférence à Berlin.

Les deux entreprises sont en négociations depuis plus d'un an en vue de nouer un partenariat visant à développer conjointement des technologies, dont le réacteur nucléaire de troisième génération Atmea.

-Alessandro Torello, Dow Jones Newswires

(Version française Céline Fabre)

(END) Dow Jones Newswires

November 10, 2010 05:50 ET (10:50 GMT)

Édition du vendredi 12 novembre 2010

Ales. L'EMA signe avec une entreprise du nucléaire

L'École des mines
a signé un accord de partenariat avec Onet Technologies, société de prestations de services et d'ingénierie pour l'industrie nucléaire en France et à l'international, représentée par Corinne Quibel, directrice des ressources humaines. Leader en France sur le marché du démantèlement des installations nucléaires et du traitement des déchets radioactifs, elle compte 2300 collaborateurs.
«En France, nous manquons de formation dans le domaine du nucléaire. Nous avons fait le pari de prendre des élèves des différents secteurs d'approfondissement pour leur donner cette compétence transversale», expliquait Alain Dorison, directeur de l'EMA, faisant allusion à l'option nucléaire créée en 2009. Le partenariat renforcera les perspectives de carrière pour les élèves et conduira l'entreprise à participer à des jurys d'admission. Onet Technologie assure déjà 8% de la formation au sein de l'option. Une convention a aussi été signée avec WiN France, un réseau de femmes travaillant dans le nucléaire et ses applications.
«Nous voulons aider les jeunes filles à trouver leur place dans un milieu d'hommes, par ailleurs très accueillant pour celles-ci», précise Corinne Quibel, dont l'entreprise emploie 18% de femmes catégorie cadre et ingénieurs. Une place que Claire Cadet, ancienne de l'EMA, aujourd'hui employée à Onet Technologies, a trouvée.
«Beaucoup de réacteurs sont en situation de démantèlement. Les ingénieurs sont capables de sécuriser et le nucléaire devient sûr», justifie Cécile Cazalet, en formation, qui souhaite bien suivre les traces de son aînée.

CEA

Supercalculateur : le CEA passe le pétaflop

Liberation Sciences le 9 novembre 2010

nov

2010

Un **supercalculateur**, baptisé **Tera 100** et installé au Commissariat à l'énergie atomique vient de **dépasser la barre du pétaflop**. Autrement dit plus d'un million de milliards d'opérations par seconde. C'est le **premier en Europe** - il est installé dans le centre de Bruyères le Châtel (Essonne) - à franchir cette barre. A l'échelle mondiale, il devrait faire partie du groupe de tête des supercalculateurs, dont le classement est mis à jour tous les mois ici sur le Top 500 ici. (photo, le supercalculateur Tera 100).

Tera 100 a même franchi la barre avec une petite marge, sa performance est de 1,05 million de milliards d'opérations par seconde (1,05 pétaflops). L'opération s'effectue sur un test standardisé, dit du Linpack, afin de comparer entre elles des machines d'architectures différentes.

Tera 100 est un cluster de 4 370 serveurs conçus par Bull, équipé de **17.480 processeurs Intel® Xeon®** 7500. Sa **mémoire** centrale intègre plus de 140 000 barrettes mémoires pour atteindre une capacité de **300 téraoctets**. Il est doté en outre d'une capacité de disques de 20 pétaoctets (Po) accessibles à un débit de 500 Go/s, un record mondial en la matière.

Ce supercalculateur est la propriété de la **branche militaire du CEA** et destiné en priorité aux simulations d'armes nucléaires censées remplacer les essais réels, dont la France a annoncé depuis longtemps qu'elle n'en ferait plus (après une dernière salve commandée par Jacques Chirac en 1995). Cette présentation est en partie publicitaire - ou propagandiste. Il s'agit surtout de conserver des scientifiques de

haut niveau... et donc de leur offrir des instruments attractifs. Avec le futur laser Mégajoule en construction près de Bordeaux, le supercalculateur Tera-100 fait partie de ces "joujoux" vraiment très attractifs.

Cette machine pourrait donc aussi servir à **des recherches civiles**, comme son petit frère nommé

Figure 3 : Évolution de la puissance de calcul cumulée des 500 premiers supercalculateurs, par pays

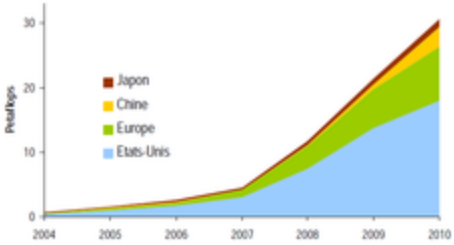

Titane, au centre de Bruyères le Châtel (Essonne). Et il faut là saluer un bel effort au service de la recherche publique et industrielle, avec le Centre de calcul recherche et technologie, les scientifiques de nombreuses disciplines - sciences de la Terre, astrophysique, chimie, biologie, technologies industrielles... - disposent d'une capacité de calcul intensif de très haut niveau.

On peut lire dans cette brochure une présentation des différentes directions de recherches déjà entamées. Ou ici une séance de l'Académie des sciences sur le calcul intensif. Cet équipement prend place dans une stratégie européenne. Ainsi, fin 2011, un supercalculateur civil devrait lui aussi afficher une performance pétaflopique, sur le site de Bruyères le Châtel. A plus long terme - l'horizon 2020 - l'objectif est d'atteindre l'exaflop.

Ici une note de veille assez complète sur le calcul intensif du Centre d'analyse stratégique

---

Texte
RSS

Romandie News

Contamination au tritium: dépollution en cours dans le Val-de-Marne

PARIS - Des opérations de dépollution sont en cours à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) sur le site de l'entreprise 2M Process, où des traces de contamination radioactive par le tritium ont été constatées, a-t-on appris mardi auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Selon les diagnostics radiologiques réalisés depuis la semaine dernière par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), six travailleurs de la société 2M Process, prestataire du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), ont été contaminés au tritium après la manipulation d'un matériel réputé à tort non contaminé.

"Des expertises complémentaires sont en cours afin de déterminer plus précisément le niveau de ces contaminations", précise l'ASN dans un communiqué.

Cinq riverains de l'entreprise présentent également de "légères traces de tritium, sans aucun enjeu sanitaire", assure l'ASN.

"L'environnement immédiat" de la société présente également "une très faible contamination au tritium, notamment dans certains végétaux", ajoute l'ASN, qui encadre et contrôle les opérations de décontamination menées depuis lundi.

L'ASN et l'IRSN réfléchissent à la nécessité de définir un périmètre dans lequel un suivi des expositions à la radioactivité de certains riverains ainsi qu'une surveillance de l'environnement autour du site pourraient être organisés.

Le CEA a identifié un équipement expérimental, comportant un "tamis moléculaire", comme étant à l'origine de la contamination de salariés de 2M Process. Or cet équipement avait préalablement été utilisé pour des essais sur le site de la société Etudes et Diffusion, à Bondoufle (Essonne).

Les mesures réalisées dans ces locaux de Bondoufle ont montré qu'ils ne présentaient "aucune trace de tritium" et des "analyses complémentaires sont en cours sur les végétaux", précise l'ASN.

Selon le CEA, l'équipement provenait du centre de Valduc (Côte d'Or), consacré aux applications militaires du CEA. L'appareil, destiné à filtrer le tritium contenu dans les gaz, avait "été répertorié par erreur comme neuf" en 2000, alors qu'il avait déjà servi et contenait donc des "résidus de tritium".

L'incident a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire de Défense et classé au niveau 2 de l'échelle INES (International Nuclear Event Scale) qui en compte 7.

(©AFP / 09 novembre 2010 18h05)

Accord Areva/CEA sur le futur réacteur nucléaire Astrid

Source : La Tribune.fr - 10/11/2010 | 04:50

Astrid fonctionnera avec un coeur à neutrons rapides refroidi au sodium, une technologie dont on attend notamment qu'elle permette un recyclage approfondi des matières nucléaires.

Areva et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ont annoncé mardi la signature d'un accord pour les premières études de conception du projet de prototype de réacteur nucléaire de quatrième génération Astrid. Le spécialiste du nucléaire et le CEA ont ajouté dans un communiqué commun que cette phase permettrait au gouvernement français de lancer ou non la construction de ce démonstrateur, pour lequel une décision politique est attendue en 2017.

Astrid fonctionnera avec un coeur à neutrons rapides refroidi au sodium, une technologie dont on attend notamment qu'elle permette un recyclage approfondi des matières nucléaires. Aujourd'hui, les réacteurs à eau sous pression produisent un plutonium qui peut être réutilisé une fois en combustible mixte (Mox). Mais une fois brûlé, le plutonium encore contenu dans le Mox n'est plus techniquement réutilisable car sa composition chimique a changé.

En revanche, les réacteurs à neutrons rapides peuvent utiliser toutes sortes de plutonium, et donc théoriquement recycler cet élément sans limites. *Areva* et le CEA précisent que de tels réacteurs pourraient être mis en service de façon commerciale vers 2050, venant compléter les parcs de réacteurs à eau légère comme l'EPR d'*Areva*.

France-Soir
VOTRE GRAND QUOTIDIEN NATIONAL

Importante contamination radioactive en Île-de-France

Philippe Peter 11/11/10 à 07h30

Des traces d'une importante contamination radioactive ont été découvertes sur le site d'une entreprise implantée à Saint-Maur-des-Fossés. Les opérations de dépollution sont en cours.

Six employés de la société 2M Process, implantée à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), ont été contaminés au tritium, selon les diagnostics radiologiques effectués depuis la semaine dernière par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Ils avaient manipulé un matériel classé à tort comme non contaminé. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a indiqué que des opérations de dépollution ont été lancées dès ce lundi sur le site de cette entreprise prestataire du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et sur son environnement immédiat puisque des traces de tritium y ont également été décelées.

Cinq riverains contaminés

Cinq riverains de l'usine présentent également de « *légères traces de tritium* », forme radioactive de l'hydrogène à la base de la fusion nucléaire et produit principalement par les réacteurs nucléaires. L'ASN se veut néanmoins rassurante : cette contamination serait « *sans aucun enjeu sanitaire* » pour les personnes exposées puisque la radioactivité du tritium ne le rend dangereux que s'il pénètre dans le corps (par ingestion ou inhalation par exemple). Une réunion d'information à l'attention des riverains sera néanmoins organisée lundi prochain.

En avril dernier, un « *tamis moléculaire* » prêté à 2M Process serait, selon le CEA, à l'origine de la contamination des salariés. Cet équipement expérimental avait auparavant été utilisé pour des essais sur le site de la société Etudes et Diffusion, à Bondoufle (Essonne). Problème : « *Aucune trace de tritium* » n'a été relevée dans les bâtiments de cette entreprise. La contamination n'aurait donc pas eu lieu à Bondoufle, mais en amont. Après recherches, il s'est avéré que ce « *tamis moléculaire* » provenait en fait du centre de Valduc (Côtes-d'Or), qui se consacre aux applications militaires du CEA. Destiné à filtrer le tritium contenu dans les gaz, il avait « *été répertorié par erreur comme neuf* » en 2000, alors qu'il avait déjà servi et contenait donc des « *résidus de tritium* ». Des récipients recueillant l'eau de condensation venant de cet appareil, stockés à l'air libre dans l'atelier, présentaient eux aussi une très forte activité en tritium. Cette eau a été conditionnée dans des récipients étanches et évacuée par une équipe spécialisée du CEA.

DIVERS

Romandie News

Poweo veut réduire la voilure sur le marché de l'électricité

PARIS - Poweo, un des pionniers de la concurrence dans la fourniture d'électricité, étudie un retrait partiel du marché des particuliers, où il affiche des pertes importantes, à quelques jours seulement du vote d'une loi censée doper la concurrence dans un secteur ultradominé par EDF.

Le groupe fondé en 2002 par Charles Beigbeder a annoncé mardi qu'il pourrait accuser une perte opérationnelle de 40 à 50 millions d'euros en 2010, après avoir déjà perdu 85,3 millions en 2009.

Dans la foulée, l'action Poweo a décroché de 6,67% à 7,55 euros, dans un marché parisien en baisse de 1,45%.

Le nouveau venu de l'électricité pâtit de l'écrasante domination d'EDF sur le marché français. L'ancien monopole public dessert toujours 95% des 29,9 millions de clients particuliers français, plus de trois ans après l'ouverture à la concurrence.

Il dispose en outre de coûts de production imbattables grâce à son parc de 58 réacteurs nucléaires. Ne pouvant produire de l'électricité à si bon marché, les concurrents du groupe public - comme Poweo, mais aussi Direct Energie - se trouvent contraints de vendre à perte.

C'est particulièrement vrai sur le marché des particuliers où les tarifs réglementés de l'électricité (fixés par l'Etat) sont inférieurs de 25% à la moyenne européenne.

Cette situation "n'est pas tenable dans la durée", a alerté Poweo mardi dans un communiqué, en soulignant être "durement pénalisé par ses activités déficitaires de commercialisation d'énergie" sur le marché des particuliers.

En mars, le fournisseur alternatif avait déjà décidé de réduire le démarchage de nouveaux clients, afin de réduire ses pertes.

Aujourd'hui, il étudie "différentes options stratégiques" afin de stopper l'hémorragie de sa trésorerie.

Parmi ces options, Poweo pourrait décider de se retirer des segments les moins rentables du marché de l'électricité, pour se concentrer sur les gros clients industriels et professionnels, a indiqué un porte-parole du groupe.

Cela pourrait passer par le non-renouvellement des abonnements des petits clients. Depuis le début de l'année, Poweo a déjà perdu 11.400 clients particuliers dans l'électricité sur un total de 182.200 au 30 septembre.

La décision peut cependant paraître surprenante à une semaine d'un probable vote définitif de la loi sur la Nouvelle organisation du marché de l'électricité (Nome), censée doper la concurrence dans ce secteur.

Cette dernière va obliger EDF à céder à prix coûtant jusqu'à un quart de la production de son parc nucléaire à ses concurrents. Elle doit être examinée mercredi 17 novembre en 2e lecture à l'Assemblée nationale.

"Il y a de bonnes chances pour qu'on s'achemine vers un vote conforme (au texte du Sénat, NDLR), ce qui permettrait une promulgation de la loi dans la première quinzaine de décembre", a indiqué à l'AFP le député UMP Jean-Claude Lenoir, rapporteur du projet de loi.

Une fois la loi promulguée, les décrets d'applications devraient être pris "au printemps", selon M. Lenoir. "Il y a une volonté du gouvernement d'accélérer le processus", a-t-il remarqué.

Initialement, la loi devait entrer en vigueur en juillet 2010.

De son côté, Poweo n'attend pas d'application avant "probablement six mois". "C'est un délai supplémentaire qui entame largement notre profitabilité", a déclaré Loïc Capéran, directeur général de Poweo, au cours d'une conférence téléphonique avec des analystes financiers.

Or, le groupe subit la pression de son principal actionnaire, l'électricien public autrichien Verbund, qui détient 43,2% de son capital.

Fin octobre, Verbund a en effet annoncé une chute de 35% de son bénéfice trimestriel due notamment à la dépréciation du cours de Bourse de Poweo. Depuis un an, ce dernier a chuté de plus de 56%.

(©AFP / 10 novembre 2010 18h16

"Cool it": pour le climat, pas de panique

(AFP) – Le 11/10/2010

COPENHAGUE — L'humanité peut s'adapter au réchauffement climatique et il n'y a pas de raison de céder à la panique: telle est la thèse de "Cool it", un documentaire sur le climatologue danois controversé Bjoern Lomborg, qui sort vendredi en salles aux Etats-Unis.

Peindre les villes en blanc pour réfléchir la lumière du soleil et donc réduire la température au sol, capter l'énergie des vagues de l'océan, obtenir des carburants à base d'algues et même refroidir artificiellement la planète en produisant des nuages dans l'atmosphère: le film détaille quelques pistes.

"Tout le débat sur le climat a été pollué par le fait que seules deux positions sont acceptables: ou bien vous êtes un négationniste du réchauffement climatique, ou bien vous êtes Al Gore et la fin du monde approche. Le problème est qu'aucune de ces deux positions n'est juste", assure M. Lomborg.

"Il n'y a pas là de juste milieu, et nous en avons cruellement besoin", dit celui qui est parfois décrit comme l'enfant terrible du climat, dans un entretien à l'AFP.

Réponse revendiquée au documentaire de l'ex-vice-président américain "Une vérité qui dérange", "Cool it" (en anglais, "refroidis-le" ou "du calme!") soutient que les conséquences du changement climatique seront limitées et que le monde peut les parer dans un premier temps, tout en investissant massivement dans la science pour trouver les solutions à plus long terme.

"Ce film est un prolongement de celui d'Al Gore. Son film nous a tous rendus conscients du changement climatique, mais il l'a fait en créant la panique, et nous devons dépasser ce stade. La panique n'est pas un bon état d'esprit si vous voulez prendre les bonnes décisions", dit Lomborg qui dirige un "think tank" à Copenhague.

Sa cible principale: la stratégie actuelle de réductions des émissions de CO2.

Le coût total du protocole de Kyoto, selon Lomborg, s'élèverait à 180 milliards de dollars par an. Quant au plan de l'Union européenne de réduire de 20% ses émissions de CO2 d'ici 2020, il réduirait le PIB européen de 250 milliards de dollars par an, près de cinq fois plus que le coût prévu par Bruxelles.

Or les deux projets n'entraîneraient selon le Danois qu'une réduction des températures de 0,08 et 0,1 degré Farenheit (environ 0,05 degré Celsius) d'ici 2100. L'objectif officiel annoncé par l'ONU est de limiter la hausse des températures à 2°C au cours du XXIe siècle.

Mieux vaut consacrer l'argent à des investissements massifs (100 milliards de dollars par an) dans les nouvelles technologies vertes, et le reste à combattre les problèmes urgents des pays pauvres: le sida, le paludisme ou l'eau potable.

Devenu en 2001 la bête noire de nombreux experts qui l'accusaient de malhonnêteté intellectuelle pour son livre "L'écologiste sceptique", Bjoern Lomborg, dynamique blond de 45 ans, estime que les alarmistes se trompent.

"Il y a beaucoup de gens bien intentionnés qui pensent qu'on a besoin de +rendre un peu sexy+ le message pour mieux le diffuser", critique le Danois, dont le portrait occupe une longue place dans la première moitié du film.

"Cela n'a pas marché avec la guerre en Irak, et cela ne marchera pas pour trouver des solutions à long terme", dit-il.

Réalisé par la documentariste américaine Ondi Timoner, "Cool it" (1H28) s'appuie sur le témoignage de plusieurs scientifiques réputés dont le physicien Freeman Dyson de l'Université de Princeton.

Le long-métrage, présenté à plusieurs festivals dont celui de Toronto, devrait sortir en Europe après son lancement aux Etats-Unis.